

# JOURNAL OFFICIEL

## DU TERRITOIRE DU TOGO

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOMÉ

### ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Togo, France et Colonies	350 fr.	185 fr.
Etranger	425 fr.	225 fr.

Prix du numéro { Au comptant, à l'imprimerie : 15 fr.  
Par porteur ou par la poste.  
Togo, France et Colonies : 20 fr.  
Etranger : Port en sus.

### ABONNEMENTS ET ANNONCES

Pour les abonnements et annonces, s'adresser au Directeur de l'École Professionnelle de la Mission Catholique de LOMÉ, TOGO.

Ils commencent par le premier numéro d'un mois et se terminent par le dernier numéro d'un des 4 trimestres.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

### ANNONCES ET AVIS DIVERS

La ligne	12 fr.
Minimum	50 fr.
La page	800 fr.
Chaque annonce répétée	moitié prix; minimum 60 fr.

Ce tarif ne s'applique pas aux tableaux ni aux insertions faites en caractères plus petits que ceux du texte du Journal.  
Pour les réclames, demandez le tarif spécial.

### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

##### Avis et communications

Ordonnance n° 18 du 15 avril 1948 du président de la Cour d'appel de l'Afrique occidentale française fixant ouverture d'une session d'Assises à Lomé (Togo).

##### ORDONNANCE

Nous, Cadet, Président par intérim de la Cour d'Appel de l'Afrique Occidentale Française;

Vu les articles 251, 253, 258, 259 et 260 du Code d'Instruction Criminelle;

Après avis de Monsieur le Procureur Général;

##### ORDONNONS:

Une Session d'Assises à Lomé (Togo), le samedi dix juillet mil neuf cent quarante huit, à huit heures.

Désignons Monsieur Forster, Conseiller à la Cour d'Appel, pour présider la dite Session.

Fait en notre Cabinet au Palais de Justice à Dakar (Sénégal), le quinze avril mil neuf cent quarante huit.

CADET.

### COUR D'ASSISES DU TOGO — SEANT A LOME

ANNÉE 1948 — 2<sup>me</sup> SESSION

N° d'ordre	DATE DES AUDIENCES	NOMS DES ACCUSÉS	ACCUSATION	OBSERVATIONS
1	Samedi 10 Juillet	Adam Boukary	Incendie volontaire de case habitée.	
2	Lundi 12 Juillet	Abotchi Amouzou Abotchi Anado N'Sougan Logossou	Viol Complicité de viol	
3	Mardi 13 Juillet	Weledji Nagbe Abraham Dagadou Ataou Kossi Ewozo Meye Gabriel Atcha Dokponou Dekpe Félix Gbladje Agama Sossounou Emmanuel Amessiamekpo Joseph Adoli Kpossogne Bochiade Seth Dekpe Ewamenou	Rebellion armée, par plus de vingt personnes. Complicité.	

Dakar, le 8 Juin 1948

Le Président des Assises,  
FORSTER.